

استعادة الآثار الوطنية

السعودية - جنتي الحضارات



# La récupération des antiquités disparues

*Un projet national parrainé par  
le gouvernement*



The Custodian of the Two Holy Mosques Cultural Heritage Program



الهيئة العامة للسياحة والتراث الوطني  
Saudi Commission for Tourism & National Heritage

[scth.gov.sa](http://scth.gov.sa)



efficace des associés (partenaires) de la Commission Saoudienne pour le Tourisme et le Patrimoine National tels que : le Ministère de l'Intérieur, le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère des Finances (les douanes saoudiennes), le Ministère du Commerce et de l'industrie, la Commission Saoudienne des Enquêtes et des poursuites, l'institution du patrimoine, la compagnie SAUDI ARAMCO, la société du Roi Abdul-Aziz, la poste saoudienne. Un hommage a été rendu par la Commission Saoudienne du Tourisme et du Patrimoine à tous ces partenaires ainsi qu'à des responsables qui ont participé dans le projet de la récupération des antiquités disparues. Des cérémonies de consécration régulières ont été bénévolement organisées par les Emirs des régions pour rendre hommages à ceux qui restituent les pièces archéologiques volontairement. La Commission n'hésite pas d'autre part à exploiter les manifestations internationales pour rendre hommage aux étrangers qui ont restitué au Royaume les pièces archéologiques en leur possession. Leurs noms sont inscrits dans le Registre National.

La commission poursuit ses efforts à travers l'organisation des campagnes de sensibilisation et le lancement de poursuites judiciaires contre ceux qui détiennent des pièces archéologiques ou ceux dont l'implication dans le trafic illégal d'antiquités, a été prouvée.

La Commission a œuvré en étroite collaboration avec les sociétés qui ont assuré, avant l'adoption de la loi internationale relative à la protection des antiquités, l'expatriation des antiquités dans une tentative de les récupérer et de les rendre au Royaume.

La Commission Saoudienne pour le Tourisme et le Patrimoine National a réussi à récupérer plus de 17.000 pièces archéologiques à l'intérieur du Royaume et plus de 30.000 pièces à l'étranger : beaucoup de ces dernières antiquités ont disparu il y a plus de 50 ans.

La commission déploie davantage d'efforts afin de récupérer plus d'antiquités, que ce soit à l'intérieur ou à l'étranger, et ce, en se conformant aux règlements et aux conventions locales et internationales.



- L'organisation, dans le musée national à Riyad, d'une exposition de sensibilisation à l'importance des pièces archéologiques récupérées à l'échelle locale. Cette exposition sera organisée ultérieurement dans les autres régions du Royaume.
- L'organisation d'une exposition de sensibilisation à l'importance des antiquités nationales récupérées. Cette exposition s'inscrit dans le cadre des activités du festival national du patrimoine et de la culture (Al-Janadriya) qui se tient annuellement sous le haut patronage du Serviteur des deux Saintes Mosquées, avec la participation de l'étranger, de scientifiques, de chercheurs et de spécialistes dans tous les domaines. Le but est d'atteindre les objectifs de la campagne de sensibilisation en ciblant le plus grand nombre de visiteurs au cours de ce festival qui accueille chaque année plus d'un million de visiteurs.
- L'organisation d'un forum international pour la récupération des antiquités nationales.
- L'organisation d'ateliers locaux de sensibilisation à l'importance des antiquités nationales récupérées.
- L'organisation de manifestations autour de la récupération des antiquités nationales dans les universités du Royaume.
- L'organisation de manifestations autour de la récupération des antiquités nationales dans les écoles.
- L'organisation de manifestations autour de la récupération des antiquités nationales dans les centres commerciaux.
- La consécration de plus de 300 d'individus parmi ceux qui ont pris l'initiative de restituer les pièces archéologiques en leur possession, qu'il s'agisse d'individus qui résident à l'intérieur du Royaume ou à l'étranger.

## La consécration des partenaires et des individus.

Tous ces exploits ont été réalisés d'une part, grâce à l'impact positif de la campagne nationale pour la récupération des antiquités nationales disparues à l'intérieur du Royaume et à l'étranger, et d'autre part grâce à la participation



et à l'extérieur du Royaume. La tâche a été menée à bien grâce aux efforts du Ministère des Affaires étrangères et à la collaboration directe avec les personnes et les institutions qui possèdent les pièces archéologiques. Le nombre des pièces récupérées de l'extérieur du Royaume d'Arabie Saoudite a atteint 23. 218 pièces. Quant à celles qui ont été récupérées de l'intérieur du Royaume, leur nombre s'élève à environ 3000 pièces.

La Commission Saoudienne pour le Tourisme et le Patrimoine National a exposé les pièces archéologiques qui ont été récupérées dans les musées locaux se trouvant dans les régions où ces pièces se trouvaient originellement.

Pour perpétuer cette réussite, la Commission Saoudienne pour le Tourisme et le Patrimoine National a veillé à organiser un certain nombre de manifestations qui visent à sensibiliser les citoyens aux efforts déployés par la Commission pour récupérer les antiquités. Ces manifestations visent également à faire découvrir au grand public les règlements adoptés à l'intérieur du Royaume, règlements qui sont adoptés par la plupart des pays dans le monde et qui interdisent aux individus de s'approprier des pièces archéologiques qui relèvent des biens nationaux et qui sont expatriés illégalement.

Ces manifestations qui visent à entretenir des communications avec les détenteurs de ces pièces dans le but de les récupérer englobent :



- L'organisation d'une exposition des pièces archéologiques récupérées, sous le haut patronage du Serviteur des deux Saintes Mosquées, parallèlement au festival national du patrimoine et de la culture. La première exposition des antiquités nationales récupérées a eu lieu parallèlement aux activités de la troisième session de ce festival en 1433 de l'Hégire (2012). L'exposition comporte :
  - ▶ Lancement de la campagne nationale pour la récupération des antiquités nationales.
  - ▶ L'organisation d'une exposition relative à la campagne nationale pour la récupération des antiquités nationales.
  - ▶ L'organisation d'une exposition relative à la campagne locale pour la récupération des antiquités nationales.



- Le règlement des antiquités saoudiennes, promulgué en 1392 de l'Hégire ainsi que sa version révisée qui a été promulguée en 1436 en tant que partie du Règlement général relatif aux antiquités, aux musées et au patrimoine urbain.
- Le règlement de la Commission Saoudienne pour le Tourisme et le Patrimoine National qui aborde tout ce qui concerne la protection, l'entretien, l'exposition et l'enregistrement des antiquités.
- L'Unité de la récupération des antiquités nationales. C'est une Unité spécialisée que la Commission Saoudienne pour le Tourisme et le Patrimoine National a créée et à laquelle elle a assigné les tâches suivantes :
  - ▶ Le catalogage des pièces archéologiques qui se trouvent à l'extérieur du Royaume d'Arabie Saoudite et la collecte de toutes données qui s'y rapportent.
  - ▶ La collaboration avec les instances concernées à l'intérieur du Royaume ou à l'extérieur dans le but de récupérer les pièces archéologiques disparues.
  - ▶ Lancement d'une campagne de sensibilisation à l'intérieur du Royaume et dans un certain nombre de pays afin de valoriser les efforts déployés dans ce domaine. Ces campagnes ciblent essentiellement les possesseurs des pièces archéologiques et visent à les convaincre de restituer ces pièces volontairement.
  - ▶ La préparation d'un catalogue potentiel des pièces archéologiques qui se trouvent à l'extérieur du Royaume ainsi que celles qui ont été récupérées. L'unité a commencé à mener ses activités en 2008.

## Les principaux exploits en ce qui concerne la récupération des pièces archéologiques

La Commission Saoudienne pour le Tourisme et le Patrimoine National a réussi à récupérer 26.218 pièces archéologiques à l'intérieur



## Introduction:

Le projet de la récupération des antiquités disparues, que ce soit à l'intérieur du Royaume ou bien à l'extérieur, vise à protéger et préserver les antiquités nationales. Dans ce contexte, la Commission Saoudienne pour le Tourisme et le Patrimoine National a veillé, très tôt, à organiser des campagnes de sensibilisation sur la récupération des pièces archéologiques perdues, que ce soit à l'intérieur du Royaume, autrement dit celles qui sont en la possession d'individus qui les ont trouvées ou acquises de différentes manières (y compris le fait de chercher des antiquités dans les sites) ou à l'extérieur, c'est-à-dire les pièces archéologiques qui ont été expatriées de façon illégale. C'est pour cette raison que la Commission a pris l'initiative de lancer le projet de la récupération des antiquités perdues et ce, en entrant en contact avec les personnes qui possèdent des antiquités afin de les récupérer. Elle a procédé également à la consécration des individus qui restituent volontairement les pièces archéologiques en leur possession et l'inscription de leurs noms dans le Registre National.

## Recours aux procédés nationaux et internationaux :

La Commission Saoudienne pour le Tourisme et le Patrimoine National a adopté les procédés utilisés sur le plan international pour récupérer les pièces archéologiques disparues. Elle s'est appuyée sur une série de règlements et de conventions qui englobent :

- Les conventions internationales conclues par le Royaume y compris celle qui concerne les procédures à suivre pour interdire l'importation, l'exportation et le transfert de propriété des biens culturels de façon illégale. Cette convention a été adoptée en 1970 et le Royaume l'a conclue en 1976.